

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2023 B 03427
Numéro SIREN : 839 874 617
Nom ou dénomination : FP Azur

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 9320

FP AZUR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 11 TER, rue Berget – 95290 L'Isle Adam
839 874 617 RCS Pontoise

(la "**Société**")

Liste des sièges sociaux antérieurs

- 1) De la constitution au 16 décembre 2019 :
79 avenue de Villiers – 75017 Paris
- 2) Du 16 décembre 2019 au 26 octobre 2022 :
153 boulevard Haussmann – 75008 Paris
- 3) A compter du 26 octobre 2022 :
11 TER, rue Berget – 95290 L'Isle Adam

Signé par signature électronique, le 27 octobre 2022,

DocuSigned by:

3DE9570FA66C434...

Le Président
FINEMAT
représentée par PHGC,
elle-même représentée par Monsieur Philippe Herbette

FP AZUR
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital social de 10.000 euros
Siège social : 153 boulevard Haussmann – 75008 Paris
839 874 617 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 27 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
le vingt-sept octobre,

La soussignée :

FINEMAT, société par actions simplifiée, au capital social de 10.000 euros, dont le siège social est sis 11 TER, rue Berget – 95290 L'Isle Adam, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification unique 837 976 224 R.C.S. Pontoise, représentée par **PHGC**, société par actions simplifiée, au capital social de 50.000 euros, dont le siège social est sis 32, avenue Georges V - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro d'identification unique 805 087 145 R.C.S. Paris, elle-même représentée par Monsieur Philippe Herbette ;

agissant en qualité de président de la Société (le "**Président**"),

après avoir pris connaissance du projet de modification des statuts de la Société (les "**Statuts**"),

a pris, conformément aux stipulations statutaires, les décisions ci-dessous se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- transfert du siège social (*1^{ère} décision*) ;
- modification corrélative de l'article 4 des Statuts (*2^{ème} décision*) ; et
- pouvoir pour formalités (*3^{ème} décision*).

PREMIERE DECISION
Transfert du siège social

Le Président,

décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : 11 TER, rue Berget – 95290 L'Isle Adam, à compter de la date des présentes.

DEUXIEME DECISION
Modification corrélative de l'article 4 des Statuts

Le Président,

décide, en conséquence de la précédente décision, de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des Statuts :

"4. Siège social

Le siège social est fixé : 11 TER, rue Berget – 95290 L'Isle Adam.

(...)"

étant précisé que le reste de l'article 4 des Statuts demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Le Président,

donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le Président consent à signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), et reconnaît à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et confère date certaine à celle attribuée à la signature le présent procès-verbal par le service DocuSign (www.docusign.com).

DocuSigned by:
 *Philippe Herbette*
3DE9570FA66C434...

FINEMAT

représentée par PHGC,
elle-même représentée par Monsieur Philippe Herbette